

Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors de l'EventPro Employeurs

Cernier, le 16 mai 2024

Seule la parole prononcée fait foi

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s,

C'est avec grand intérêt que je participe à ce premier Industry'Day, nouvelle formule de rencontre inaugurée par les équipes du service de l'emploi et en particulier du secteur Pro-Employeurs.

Savoir qui fait quoi et qui a besoin de quoi, de manière à adapter les formations techniques des demandeuses et demandeurs d'emploi aux besoins du marché. Voilà comment je résumerais l'objectif de cette matinée, si vous me permettez ce raccourci. Sans compter bien sûr le plaisir de passer un moment ensemble, même si ce moment – agenda oblige – est plus court que je ne l'aurais souhaité !

Je suis fermement convaincue de l'importance de se connaître, de se reconnaître, entre actrices et acteurs d'un même domaine, ici l'intégration professionnelle. Réunir, même quelques heures, les entreprises, les prestataires de mesures et l'administration publique en charge est une initiative efficace dont je félicite le service de l'emploi. En retour, je vous remercie, vous les représentantes et représentants des entreprises et des mesures, de jouer le jeu de ce réseautage dont les premières bénéficiaires sont assurément les personnes en demande d'emploi dans notre canton.

Comme vous le savez, nous vivons depuis 2019 une baisse drastique du taux de chômage cantonal, jusqu'à atteindre un niveau historiquement bas depuis plusieurs mois. Cela s'explique par une situation conjoncturelle favorable – bravo à vos entreprises pour vos très bons résultats -, et aussi par le déploiement de notre fameuse stratégie IP, pour Intégration Professionnelle. Elle séduit désormais jusqu'à la Confédération qui s'en inspire clairement pour sa Stratégie emploi 2030.

Cette stratégie IP est efficace pour plusieurs raisons :

- elle présente une clarté des processus pour toutes et tous et un accompagnement différencié des personnes en demande d'emploi, avec des formations adaptées aux besoins
- et surtout elle repose sur un partenariat privé-public étroit. Que l'engagement de chacune de vos entreprises soit ici vivement salué !

Si cette situation positive me réjouit au plus haut point, elle ne doit pourtant en aucun cas devenir un oreiller de paresse.

- Parce que nous savons, à Neuchâtel encore mieux qu'ailleurs, que le vent peut tourner vite.
- Parce que nous expérimentons que les personnes durablement en recherche d'emploi en ces temps de haute conjoncture demandent une attention décuplée, particulière.
- Parce que nous devons nous adapter à un marché de l'emploi en mutation.

Évidemment, les besoins des entreprises en termes de main-d'œuvre ont toujours fluctué. Et les entreprises neuchâteloises ont démontré bien des fois par le passé leur force de résilience. Que ce soit à travers les crises économiques et sanitaires, lors de pénuries ou face à la concurrence internationale. Rien de nouveau à cela ! Les cycles conjoncturels font partie de notre vie économique, et en cascade de notre vie sociale et politique.

Aujourd'hui, le rapport quadriennal sur la politique cantonale de l'emploi qui vient d'être débattu par le Grand Conseil identifie 3 enjeux spécifiques :

- la transition écologique
- la digitalisation – vous venez d'entendre une conférence de Dan Noël à ce sujet, sans aucun doute brillant comme à son habitude ;
- le vieillissement démographique, qui assèche les ressources humaines tout en augmentant les besoins, notamment dans le secteur des soins.

Dans ce contexte en constante évolution, il est particulièrement important pour nous la politique de connaître avec précision les défis qui surviennent.

Or, c'est vous, sur le terrain, qui expérimentez le mieux et plus vite que personne l'évolution des métiers et les besoins en compétences qui en découlent.

Nous avons donc besoin de vous pour adapter au plus près nos formations techniques et développer les profils des demandeuses et demandeurs d'emploi de manière à permettre leur réintégration sur le marché de l'emploi.

Un partenariat fort et durable entre l'Etat et les entreprises est ainsi une condition sine qua non pour le maintien d'un taux de chômage bas dans notre canton, et donc pour notre cohésion sociale.

Un outil va même être créé tout prochainement par le Conseil d'Etat pour travailler encore plus efficacement ensemble face et avec les mutations contemporaines : la Plateforme pour l'emploi. Elle réunira les autorités, les services de l'administration concernés et les organisations externes parties prenantes, dont – évidemment – les entreprises ! Tout un monde qui est forcément amené à collaborer sur des thématiques croisant emploi, économie et formation.

En résumé, la politique cantonale de l'emploi vise aujourd'hui un équilibre renforcé entre 3 valeurs :

- L'efficacité économique, en répondant aux besoins en compétences des entreprises;
- La solidarité, en développant l'employabilité des demandeuses et demandeurs d'emploi et en veillant à limiter les risques de précarisation des conditions de travail;
- La responsabilité écologique, en favorisant le développement des nouvelles compétences dont nous avons besoin dans ce domaine.

Dans ce contexte, je me réjouis de la campagne de prévention et de sensibilisation contre les risques psycho-sociaux que nous avons lancée le 15 avril dernier afin de préserver la santé des employé-e-s et limiter les potentiels coûts pour les entreprises.

Comme vous le voyez, le ciel économique du canton de Neuchâtel est plutôt bleu, et nous mettons tout en place pour qu'il le reste, en dépit des vents contraires qui pourraient se lever.

Au nom du Conseil d'Etat, je vous remercie très sincèrement de participer à cet effort collectif en faveur de l'emploi et donc de la cohésion sociale de notre canton.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et vous souhaite une belle suite de journée.